Vol. XXXVIII — Saint-Boniface, Manitoba, 16 Décembre 1908. — No. 6

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissance, mariage et sépulture seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 milles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous

JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man. — JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont.

ROBINSON & CO. LIMITED
398-402 RUE PRINCIPALE, Winnipeg, Man.

Les Juifs dans le monde

D'après des statistiques qui viennent d'être publiées en Angleterre il y a 11,081'000 juifs dans le monde entier, dont 8,-748,000 en Europe, 1,556,000 en Amérique, 354,000 en Afrique, 342,000 en Asie, 17,000 en Australie. La Russie a une population juive de 5,100,000; l'Autralie de 3,100,000; l'Allemagne de 600,000; la France de 80,000, l'Itatie de 40,000. A New-York seulement il y a 700,000 juifs! vient ensuite Vienne avec 130,-000, Berlin, 95,000, Londres 80,-000, Jérusalem 300,000.

EN FRANCE

L'AFFAIRE STEINHEIL A LA CHAMBRE

Paris, 15.—La discussion de l'interpellation Berry sur l'affaire de Steinheil, qui devait avoir lieu hier à la chambre des députés, a été remise sur la demande de M. Briand, le ministre de la justice, qui a fait remarquer que maintenant que cette affaire est entre les mains des autorités judiciaires, les pouvoirs législatifs n'ont pas le droit d'intervenir.

M. Berry a répondu que le public avait le droit de connaître les détails de cette étrange affaire qui a occasionné l'arrestation et la mise en liberté de plusieurs personnes innocentes et le remplacement d'un juge d'instruction par un autre.

"Le public tient à savoir' a ajouté l'orateur, s'il existe une justice pour les grands qui ont de l'influence dans cercles officiels et une autre pour les petits et les humbles."

A L'AERO-CLUB DE FRANCE

Paris, 15.—M. James Gordon Bennett a donné à l'Aéro-Club de France une Coupe internationale de l'aviation évaluée à $2,500 ainsi que trois prix de $5,000 en espèces pour être ajoutés aux trois premières épreuves annuelles.

L'Aéro-Club annonce que le prix Santos-Dumont de $800 destiné au premier membre du club qui resterait 48 heures en l'air, a été gagné par M. Victor de Beauclair, qui a quitté Bitterfeld Saxe, à bord du ballon "Cognac" et qui a atterri à Casale-Pisa. Italie, après un voyage aérien de 56 heures.

EN ANGLETERRE

LE PARTI LIBERAL ANGLAIS N'A PLUS LA CONFIANCE DU PAYS

Londres, 12.—Le gouvernement anglais se trouve actuellemene dans une situation presque pitoyable.

Le bill des licences que le gouvernement prétendait vouloir coûte que coûte faire adopteer a été rejeté par la chambre des Lords. Le bill d'éducation a été retiré, parce qu'on a constaté qu'il était impossible de le faire accepter.

D'un autre côté l'élection partielle qui vient d'avoir lieu a démontré que le parti libéral a complètement perdu la confiance du pays.

Il semble que le gouvernement n'a pas d'autre alternative que de résigner. A deux réunions du cabinet cette question a été discutée.

Lord Morley et Lord Crewe sont en faveur de la dissolution immédiate du parlement, mais la pluspart des autres ministres s'y opposent à l'exception cependant du premier ministre, M. Asquith, dont on ne connait pas encore l'opinion.

Les partisans de la dissolution immédiate allègent qu'elle est rendue nécessaire par situation, qui est aussi d'urgence politique

Les Unionistes se trouveraient bien embarrassées d'être portés au pouvoir dans les circontances actuelles.

Il y a eu des négociations avec le parti conservateur au sujet de la nouvelle politique fiscale, et M. Balfour ne se soucie guère de reprendre le pouvoir avant qu'il y ait meilleur entente parmi ses partisans au sujet du tarif.

Les libéraux ont certainement commis une erreur de tactique de ne pas en appeler au peuple l'an dernier, alors qu'ils avaient encore quelques chances de succès, tandis qu'aujourd'hui ils n'en ont plus.

Tout indique qu'il n'y aura pas d'election générales avant l'été prochain.

• • •

Le comte de Crewe, secrétai pour les colonies, en réponse à une question posée en chambre a annoncé que le gouvernement avait l'intention d'éliminer du serment du couronnement les mots que le roi est forcé de prononcer à l'effet que le catholicisme est de la superstition et de l'idolâtrie.

Lord Landsdowne, au nom de l'opposition, souhaita la bienvenu à cette nouvelle, et le duc de Norfolk remercia le gouvernement au nom des catholiques.

Le comte de Kinnair, le chef des ultra-protestants, imforma le gouvernement que le pays n'accepterait pas volontiers ce changement.

L'Invasion de l'Angleterre

Londres, 15.—Le discours prononcé récemment par le maréchal Roberts à la chambre des lords et au cours duquel ce soldat a dépeint la facilité avec laquelle une armée d'invasion allemande pourrait débarquer sur un point quelconque des côtes anglaises, a porté ses fruits, et cela malgré les plaisanteries que cet exposé a provoquées dans la presse allemande.

Ce discours a eu pour résultat de rappeler l'attention du peuple anglais sur une grave question, qu'il commençait à perdre de vue. Cette attention a été en outre avimée par un discours sensationel prononcé à Douvres par l'amiral Finnis, et dans lequel cet officier a déclaré qu'une invasion de l'Angleterre était possible. Il a démontré qu'en profitant du brouilard une armée ennemie pourrait facilement débarquer sur les côtes anglaises. Il a avoué qu'ou cours des récentes grandes manœuvres il avait pu, grâce au brouillard qui à ce moment régnait sur la mer du Nord, débarquer une troupe représentant une armée allemande de soixante-dix mille hommes sur les côtes de l'Ecosse.

L'amiral Finnis a ajouté qu'en raison de cette responsabilité il importait que l'Angleterre ait une armée puissante.

L'opinion de cet officier est qu'entre dix-huit et vingt-cinq ans tout homme devrait faire deux ans de service militaire.

LA CONQUETE DE L'AIR

La conquête de l'air occupe aussi beaucoup les Anglais. Et c'est avec raison. Parlant devant le *British Aero Club*, vendredi dernier, le duc d'Argyle a prédit que le jour n'est pas éloigné où le peuple Anglais regrettera son apathie à ce sujet.

La meilleure chose qui pourrait nous arriver dans le moment, a dit l'orateur, serait qu'un aéroplane dirigé par un Allemand ou un Français vint voltiger au-dessus de la Banque d'Angleterre. Ceci démontrerait aux Anglais que peut-être ils n'auront pas toujours l'Angleterre à eux seuls Les frontières menacent de s'éliminer pour toutes fins pratiques, avec des engins de transportation comme les aéroplanes Wright; tout le monde est d'accord là-dessus excepté les Anglais."

Le duc avait intitulé son discours: "Le péril de l'Avenir." On voit qu'il n'a pas mâché les mots à son auditoire.

Le Manitoba.

MERCREDI, 16 DÉCEMBRE 1908

Elections Municipales a Saint-Boniface

La totalité des votes enregistrés à Saint-Boniface a été considérable. Plus de soixante-quinze par cent des électeurs inscrits se sont présentés au poll. C'est la lutte pour la mairie qui a donné cette intensité d'intérêt aux élections civiques.

De tout cœur, nous félicitons M. Bleau; lui et ses amis ont fait une campagne énergique malgré sa brièveté; une majorité de cinquante-huit voix, dans les circonstances, est un témoignage d'estime populaire très flatteuse pour Son Honneur. Nous aimons à dire que l'adversaire de M. Bleau a fait une campagne courtoise.

M. Télesphore Pelletier a été ré-élu échevin par 36 voix de majorité dans le quartier deux. M. Edwin Loftus a défait M. J. Barkwell par 102 voix, dans le quartier quatre.

Les nouveaux membres de la Commission Scolaire sont MM. Edgar et Battley, de Norwood.

Le règlement d'argent réclamé par la Commission Scolaire a été ratifié par les contribuables, à une faible majorité.

Les règlements du gaz et de l'électricité ont été défaits d'une manière décisive.

Municipalite de Saint-Vital

Préfet: M. Pierre Dumas, élu par 60 voix de majorité;

Quartier 1: M. Muller, par 2 voix.

Quartior 2: M. V. Mager, par 60 voix.

Quartier 3: M. J Riel, par 30 voix.

Quartier 4: M. P. Bordeleau, par 4 voix.

Municipalite de Ritchot

M. Pierre Campeau a été élu conseiller du quartier No 1 par 22 voix de majorite sur M. Jules Mager.

Une Exposition Universelle a Winnipeg en 1912

C'est une possibilité qui prend toutes les apparences d'une probabilité. Deux anciens officiers supérieurs de l'exposition de Portland ont visité Winnipeg la semaine dernière et ont parlé du projet devant un enthousiaste auditoire du *Canadian Club*. Ces messieurs, qui ont contribué à l'éclatant succès de l'exposition de Portland, nous disent que Winnipeg, par sa situation géographique, se prête admirablement à une entreprise de ce genre.

Nous saurons d'ici quelques jours si cette exposition aura lieu; car si on décide l'affirmative, il va falloir commencer les préparatifs sans plus de préliminaires oratoires. On sait en effet que certains pays construiront des *palais* sur les Terrains, et ces constructions demanderont d'abord la votation de crédits par leurs Parlements. Or quelques-uns de ces parlements sont sur le point de se réunir pour une brève période et ne se réuniront ensuite que dans un an. C'est la raison que nous donnait samedi un échevin de la hâte qu'on met à l'examen du projet.

Le Parlement Federal

La session fédérale s'ouvrira le 20 janvier à Ottawa. On ne croit pas que cette session soit bien longue.

Le ministre de la Justice, M. Aylesworth, a dans sa manche les bills suivants:

Un amendement à l'Acte des assurances;

Un bill pour supprimer le paiement de commissions illicites et secrètes dans les transactions privées comme dans les transactions publiques;

Un bill créant un ministère du Travail;

Un bill pourvoyant à l'extension des frontières du Manitoba, d'Ontario et de Québec;

Un bill dont l'objet est de rendre plus rigides les règles de procédure parlementaire dans le but d'abréger les débats.

Ce dernier bill va susciter une vive critique, si l'on en juge par les articles de la presse oppositionniste, d'une extrémité à l'autre du pays.

L'orateur des Communes pour le nouveau parlement sera M. Charles Marcil, député du comté Bonaventure, et député-orateur dans le Parlement de 1904-1908.

Une heureuse Innovation

Le C. P. R. inaugurera prochainement un système de renseignements sur tout ce qui concerne les ressources de l'ouest du Canada. La grande et entreprenante compagnie créera un département de plus pour donner à notre pays une publicité nouvelle. Les fonctions de ce département ressembleront assez à celles du *City development Bureau* de Winnipeg: on y fera des compilations de dates et de statistiques, on classifiera en sections l'immense territoire qui s'étend de Port Arthur à la côte du Pacifique et l'on dressera des tableaux de toutes les valeurs qui s'y trouvent: mines, forêts, prairies, eaux de pêches, pouvoirs d'eau.

C'est la première tentative du genre faite par une compagnie de chemin de fer au Canada. Les Etats-Unis ont de semblables entreprises et en ont bénificié largement.

On peut s'attendre que le C. P. R. se donnera à lui-même une bonne part de la réclame qu'il entend faire à l'ouest canadien. Ce n'est que juste, et personne ne songera à s'en étonner.

Notre pays va être plus que jamais mis en vedette. Il en résultera pour nous des avantages sérieux; seulement les autorités fédérales devront veiller avec un soin spécial à la qualité de l'immigration que cette littérature, éparpillée partout, aura pour but de diriger ici. Travaillons à peupler le territoire, mais voyons à ce que le travail se fasse avec discernement.

Le prochain Maire de Winnipeg

M. W. Sanford Evans entrera en fonctions le premier de l'an. Nous croyons qu'il s'acquittera de ses multiples devoirs avec honneur.

Monsieur Evans a été *contrôleur* de la cité pendant toute l'année 1908; par un travail incessant, il s'est familiarisé avec tout le rouage municipal, qu'il connaît à fond

Le nouveau maire de Winnipeg n'arrive pas à son poste sans avoir eu bataille à livrer contre de nombreux adversaires. Certains critiques lui ont reproché d'être un éloquent théoricien plutôt qu'un homme d'affaires. Cependant, c'est en partie grâce à lui si la ville a pu régulariser sa situation sur les marchés monétaires, au cours des derniers douze mois. Et la banque de Montréal, avec laquelle il a négocié, n'a guère l'habitude de se laisser prendre à des *rêves*. Cette simple constatation prouve que l'esprit pratique s'allie parfois à de brillantes qualités extérieures. Car monsieur Evans est un homme de haute distinction intellectuelle; c'est un dilettante de l'art sous toutes ses formes, c'est un écrivain, c'est un orateur. La métropole de l'Ouest aura donc à sa tête un homme qui, de toutes manières, la représentera avec avantage.

Nouveau Journal

On annonce l'apparition prochaine d'un nouveau quotidien à Montréal. Ce serait le *Bien Public*, l'organe de monsieur Henri Bourassa et du parti nationaliste. Le député de Saint-Jacques assumerait le titre de directeur politique de ce journal; monsieur Héroux, de *l'Action Sociale*, prendrait le fauteuil de rédacteur-en-chef, avec M. Jules Fournier, du *Nationaliste* comme collaborateur actif.

Ceci n'est qu'une rumeur. Mais si la rumeur devenait réalité, la politique ne prendrait pas de temps à devenir mouvementée dans la vieille province de Québec.

La Premiere Reforme

Si la suggestion d'un règlement de clôture pour la discussion au parlement fédéral, faite par la presse ministérielle, répond au désir du gouvernement celui-ci fera mieux d'y penser deux fois avant de proposer cette mesure.

Que les sessions fédérales soient trop longues, tout le monde le reconnait. Mais à qui la faute? Au gouvernements et au gouvernement seul. Pourquoi attend-il toujours un mois, deux mois, trois mois même après l'ouverture des chambres, pour soumettre la législation importante qu'il entend soumettre à l'étude des députés? Pourquoi aussi ne pas mieux repartir le travail législatif entre les deux chambre?

Voici ce qui arrive à peu près à chaque session. L'adresse en réponse au discours du trône étant adopté, la chambre des communes siège à peu près pour la forme tandis que le Sénat est obligé d'ajourner faute d'ouvrage. Si, à ce moment-là, le gouvernement déposait ses principaux projets de loi moitié au sénat, moitié à la chambre des communes, les deux chambres seraient occupées en même temps, l'étude et la discussion de la législation publique se feraient d'une façon plus rationelle.

Voilà la première reforme à faire.

Et si, après cela, les sessions continuent à se prolonger sans cause justifiable, il sera temps de discuter la propos d'un règlement de clôture.

Pour le moment toute tentative d'imposer l'a clôture devra être énergiquement combattue par l'opposition.

L'Evénement.

AUX ETATS-UNIS

LE "MESSAGE" ANNUEL DU PRESIDENT ROOSEVELT.—ETUDE DE PLUSIEURS QUESTIONS IMPORTANTES

Washington, 12,—Dans son message annuel au congrès, le Président Roosevelt traite un grand nombre de questions toutes de la plus haute importance.

L'état financier de la nation, à l'heure présente est excellent, et la conduite des affaires et des intérêts de la nation par le gouvernement pendant les sept dernières années ont montré les résultats les plus satisfaisants. Mais notre système de circulation est imparfait, et il est à souhaiter que la commission qui en est chargée propose un système parfait qui rémédie aux défections de celui que nous avons actuellement.

Parlant des corporations, M. Roosevelt dit que la constitution des Etats-Unis a le plein droit de contrôler toutes les agences de commerce international; et il croit que le gouvernement national seul peut exercer ce droit avec prudence, sagesse, et de manière à ce que ce soit pour le plus grand bien de tous.

Il traita longuement la question du travail. Comme on sait, cette question —la question ouvrière— est une des plus compliquées et en conséquence des plus difficiles à résoudre. La solution dépend de l'action des Etats, aussi bien que de l'action de la nation. Une grande partie du mouvement ne doit pas être accompli par la législation, mais d'un autre côté aussi, il est certain que la législation, à certains points de vue, peut y faire beaucoup.

Il formule l'espoir que la journée de huit heures est un principe qui devrait autant que possible être mis en honneur.

Sur la conservation des ressources naturelles, M. Roosevelt a émis de sages conseils. Tous ceux qui étudient sérieusement cette grave question, ne peuvent que constater les grands dommages qui ont été faits dans les contrées méditerranéennes de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, par la destruction des forêts; ce qui est arrivé dans ce pays, arrivera sûrement dans le nôtre si nous ne prenons pas des mesures préventives qui prouveront que nous savons profiter de l'expérience des autres.

Le président parle aussi des iles Hawaï Le peuple américain devrait faire pour ce territoire tout ce qu'il lui est possible, afin d'en améliorer les conditions et d'en développer les ressources.

Il dit aussi que le plus haut "fair play" et la plus grande cordialité doit animer tous les américains pour les habitants de Porto Rico et de Cuba.

Le président de la grande République dit aussi quelques mots au sujet de la flotte. Il suggère l'augmentation de la flotte et la construction de plusieurs bateaux et cuirassés.

En un mot, le message du Président Roosevelt est un des plus instructifs qu'il ait envoyé au congrès.

EN ALLEMAGNE

LA SANTE DE GUILLAUME II

Potsdam, Prusse, 12.—L'empereur, qui depuis le 17 novembre vivait retiré dans ses appartements, a repris ses audiences. Il a reçu le ministre des finances, baron von Reinbaden, et le chef de son cabinet civil, M. de Valentini.

On dit que l'empereur se ressent fortement des derniers événements, qu'il garde le silence même en présence des personnes de sa maison et qu'il se rend compte qu'il a perdu de son prestige aux yeux de son peuple et de l'étranger.

Guillaume II est profondément chagriné de ce que même ses loyaux serviteurs, tels que le baron von Rheinbaden, le général von Einem, le Dr Btehman-Holweg et le chancelier de Bulow, désirent entraver sa liberté de parole même dans ses conversations d'après dîner.

Au cours des dernières semaines, l'impératrice n'a pas quitté son époux auquel elle n'a pas cessé de prodiguer ses consolations et ses conseils.

Sympathies a un ecclesiastique en danger ! !

C'est bien comme nous pensions.—L'individu qui braie contre monsieur Heynen, dans le *Nouvelliste*, montre enfin toute la longueur de ses très longues oreilles ! Il s'est stupidement laissé entrainer à l'aveu que ses efforts avaient pour but de chasser M. Heynen de la paroisse de Bruxelles. Essaie-toi à la tâche, ô homme de poids ! Tu vas ainsi acquérir une notion assez exacte de la puissance de ta petite rege !

Nous présentons à monsieur Heynen nos sympathies d'avoir affaire à un ennemi si effroyable ! ! !

Condoleances

Nous prions notre ami, monsieur J. Dujardin, de Winnipeg, d'agréer nos vives condoléances à l'occasion du décès de sa mère, madame Adolphine Dujardin, en Belgique.

Forestiers Catholiques

A une assemblée régulière de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques tenue mercredi le 25 novembre 1908 la résolution suivante a été adoptée.

Proposé par le Fr. J. A. Prendergast, Sec. Arch, appuyé par le Fr. H. Béliveau, Député Haut Chef Ranger, qu'il soit résolu :

1.—Que la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques a appris avec regrets la perte que vient de subir le Fr. Télesphore Pelletier dans la personne de son fils ainé Alphonse.

2.—La Cour envoie au Fr. éprouvé ainsi qu'à sa famille ses sincères sympathies.

3.—Que copie de la présente leur soit transmise ainsi qu'à la presse.

J. A. PRENDERGAST,
Sec.-Arch

Chez Nous ET Autour de Nous

—A vendre : deux bonnes vachès à lait, au No 64 De La Marènie, Saint-Boniface.

—Nos marchands commencent à décorer leurs vitrines pour la saison des Fêtes.

—Tout notre stock de pelleteries sera sacrifié à 65 cents dans la piastre, pour 15 jours, à la Maison Blanche, Ave Provencher.

—La soirée donnée jeudi par le *Cercle Paroissial*, l'Union Ste-Cécile, a réuni, comme la première séance, un auditoire nombreux et appréciateur. Les acteurs et les artistes ont recueilli ample moisson de justes compliments.

—M. Cléophas Marcoux l'agent bien connu du C. P. R., annonce à ses amis et au public en général, que les billets pour la province de Québec et l'Europe sont à prix réduits durant les fêtes ; les billets seront en vente aux même taux jusqu'au 31 décembre avec droit d'arrêt à l'est de Fort William. M. Marcoux vend aussi des billets pour le Soo Line via St. Paul, Minn.

—Un journal de Montréal, le *Financial Post*, fait un bout de leçon à la ville de Winnipeg à propos de la dépense que le conseil est en train de contracter pour s'assurer un Pouvoir *économique*. La feuille montréalaise prétend que le crédit de Winnipeg n'est pas aussi bon qu'il devrait l'être, et que même la banque de Montréal, malgré sa réputation de richesse, aurait tort de prêter son crédit à des entreprises extravagantes.

—Monsieur Camille Couture a donné, dimanche soir, un concert privé à l'Académie Ste-Marie. Etaient présents, les Révérendes Sœurs de la maison, les élèves, et quelques invités du violoniste; au nombre de ces derniers, Mme S. R. Poulin, qui a chanté avec une grande puissance d'expression le *Minuit, Chrétiens* ! des jours prochains. Quant à M. Couture, il a, comme toujours du reste, tiré de son violon l'harmonie la plus brillante.

—A partir du 15 novembre au 31 décembre, au magasin de M. J. Leclerc, No 15 Ave Provencher, Saint-Boniface, les acheteurs recevront pour tout achat de 25 cents un coupon donnant droit à un des trois articles suivants : 1o Pipe en écume de mer, marque Peterson valeur $25. 2o Etui en argent pour cigarettes, valant $8. 3o Porte-cigare en ambre et cercle d'or, valant $5. Ces articles seront donnés à 10 h. p. m. la veille du Jour de l'an aux heureux gagnants.

A L'ENCLOS

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Mis à l'enclos sur le lot 235 Ste-Agathe, le 24 novembre 1908.

Une genisse grise, un veau caille, une genisse rouge et un jeune taureau rouge.

GEDEON ROY,
Gardien d'Enclos.
St. Jean-Baptiste, Man.

IN POUND

MUNICIPALITY OF MONTCALM

Inpounded on lot 235 Ste-Agathe, on November 4 1908.

One grey heifer calf, one grey bull calf, one red heifer calf, one red bull calf.

GEDEON ROY,
Pound Keeper.
St-Jean-Baptiste, Man.

Soumissions pour Provisions

Des soumissions scellées, séparées ou ensemble, adressées au soussigné et libellées "Soumissions pour Provisions" seront reçues au Département des Travaux Publics, Bâtisses du Parlement, Winnipeg, jusqu'à midi, lundi le 21e jour de décembre, pour l'approvisionnement et la livraison à l'Institut des Sourds Muets, Winnipeg, pour et pendant l'année 1909, commençant le 1er janvier, pour les articles dans les classes ci-dessous mentionnés, c'est-à-dire :

1—Epiceries.
2—Farine, farine d'avoine, farine de blé d'inde, son avoine, etc.
3—Viandes de diverses sortes.
4—Beurre et œufs.
5—Pain.

Des détails peuvent être obtenus sur les quantités approximatives et la formule de la soumission en faisant application au surintendant ou trésorier de l'institut ci-dessus mentionné, ou au département des Travaux Publics, Winnipeg. Un chèque marqué, pour $100, doit accompagner chaque soumission, et sera confisqué par le gouvernement du Manitoba si le soumissionnaire heureux refuse d'entrer en contrat ou y étant entré néglige d'en remplir les obligations.

La soumission la plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptee.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, 5 décembre 1908.

Soumissions pour Combustible

Des soumissions scellées, adressées au soussigné et libellées "Soumission pour Combustible", seront reçues au bureau du département des Travaux Publics, Winnipeg, jusqu'à midi de lundi, le 21e jour de décembre 1908, pour la livraison du combustible suivant :

1100 tonnes de charbon mou.

La cour, Winnipeg, (ancienne bâtisse 900 cordes d'épinette.

Prison judiciaire de l'est Winnipeg, 45 cordes d'épinette.

Institut des Sourds-Muets, Winnipeg, 300 tonnes d'Anthracite de Pensylvanie.

Boutique du charpentier, Winnipeg, 12 cordes d'épinette.

Bâtisse du Parlement, Winnipeg, 200 cordes d'épinette.

Bâtisse du bureau des titres, Winnipeg, 7 cordes d'épinette.

Maison du Gouverneur, Winnipeg, 30 cordes d'épinette.

Serres du Gouvernement, Winnipeg, 50 tonnes de charbon "Stove".

Tout le bois de corde doit avoir quatre pieds de long, pouces diamètre, sec et coupé vert. Le soumissionnaire doit mentionner le genre de combustible qu'il délivrerait, ainsi que le prix.

Un chèque marqué, pour au moins 10 p. c. du montant de la soumission doit l'accompagner, il sera confisqué par le gouvernement de Manitoba dans le cas ou le soumissionnaire heureux refuserait ou négligerait d'en remplir les conditions.

La soumission la plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptee.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, 10 décembre 1908.

Royal Guardians

Avis public est par les présentes donné qu'à la prochaine session du parlement du Canada, il sera fait application pour incorporer les "Gardiens Royaux", une association de bienfaisance mutuelle incorporée d'après les lois de la province de Québec, dont le but est de voir au bien être social et mutuel de ses membres, à la protection de ceux qui dépendent d'eux, de leur aider dans la maladie et autres malheurs, prendre soin des vivants et enterrer les morts et de payer des annuités aux membres ou une certaine somme à la personne qu'un membre défunt aura désigné par les règles de l'association est d'une manière générale d'agir comme une société mutuelle, fraternelle et charitable, avec la permission de s'amalgamer avec d'autres sociétés de même nature.

Montréal, 27 octobre, 1908.

T. P. BUTLER,
Avocat des requérants.

A. T. PATTERSON,
Secrétaire supérieur.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

15

(*Suite.*)

—Yves, vous souffrez ?

—Oui, un peu... Ce n'est rien. Je me demande s'il vaut mieux que je parte dès maintenant pour Quimper, afin de tâcher de savoir...

—Quoi ?... A cette heure-ci, vous ne saurez rien... De qui pourriez-vous avoir des renseignements précis ?... D'ailleurs vous n'avez plus de train avant ce soir... Attendez à demain...

—Attendre ! Passer une soirée, puis une nuit, avec cette incertitude dans l'âme !... Est-ce que je pourrai jamais ? Ah ! apprendre ce qu'il y a de vrai !... Je vais télégraphier à Quimper... Dans quelques heures, au moins, j'aurai une réponse... Je saurai...

Il reprenait encore le journal et, avec une avidité fiévreuse, relisait la dépêche qui précisait, impitoyable, les détails de la catastrophe, la révélant déjà dans son entier, donnant des chiffres qui en accusaient l'étendue... A quoi bon s'obstiner à douter ? Le désastre était complet. S'il l'eût atteint lui seul, combien il lui eût paru plus aisé à supporter. Mais c'était son Arlette qui était frappée, c'était pour elle que l'avenir menaçait d'être rude comme il l'est sans merci pour les pauvres: c'était elle, la chère et joyeuse petite créature, qui connaîtrait peut-être la gêne, la misère des conditions dépendantes, l'amertume du pain à gagner.

Tout cela le docteur en eut en un instant la perception nette, et une angoisse l'étreignit tout entier, tandis qu'une supplication désespérée sanglotait dans son cœur.

—Vivre, mon Dieu ! Vivre encore ! Vivre longtemps à cause d'elle !

La voix du capitaine s'éleva, enrouée par l'émotion :

—Morgane, mon vieux camarade, si je puis vous être bon à quelque chose, vous savez, n'est-ce pas ? que je suis tout à vous et que vous me causerez une grande joie, une des plus grandes joies que je puisse encore éprouver, en usant de moi le plus que vous le pourrez... Catherine et moi nous avons toujours considéré votre Arlette comme étant un peu à nous et nous l'aimons comme notre enfant

—Je le sais, mon ami, et je vous remercie de me le redire aujourd'hui ! Mais en ce moment, vous êtes impuissants comme moi devant ce nouveau malheur, s'il est réel... Et il faut que j'aille m'en assurer. C'est une torture que cette incertitude !

Les deux hommes se rapprochèrent dans une étreinte profonde, sans que le capitaine ajoutât un mot, sûr que Morgane et lui se comprenaient, ayant foi l'un dans l'autre.

Avec Mlle Malouzec, le docteur sortit de la chambre. Dans la pièce voisine, il s'arrêta une minute, rassemblant toute sa volonté pour dominer la double souffrance morale et physique qui le meurtrissait. D'un geste spontané, la vieille demoiselle lui tendit ses deux mains. Leurs yeux se rencontrèrent, et ils étaient pleins de larmes

Sourdement, le docteur murmura :

—Croiriez-vous, Catherine, que je ne puis encore m'imaginer que le désastre est réel! Il me semble que je fais un mauvais rêve que tout à l'heure, je vais me réveiller et recevoir la nouvelle que je m'étais affrayé comme un enfant !Que vous devez me trouver faible !

—Faible ! mon pauvre ami ! Ah ! si nos misérables désirs signifiaient quelque chose, que je voudrais, Yves, prendre pour moi votre épreuve nouvelle !

—Oh ! une épreuve terrible ! Dieu ! si encore j'étais certain d'avoir le temps de remédier au mal que j'ai fait ! .. Mais j'ai, moins que personne, la certitude du lendemain !

Une contraction crispa une seconde les traits de Mlle Malouzee.

—Yves, pourquoi vous êtes-vous obstiné à cacher que vous souffriez ? Pourquoi ne vous êtes-vous pas soigné... sérieusement, ainsi que vous le deviez ?

—Je me suis soigné ; mais, comme médecin, je ne puis m'illusionner. Je ne guérirai jamais. Toute la science du monde n'y peut rien. Je ne suis plus qu'une pauvre machine humaine tout usée, et j'ai le coeur atteint de telle sorte que les mois, peut-être les jours, me sont comptés.

Il parlait avec une sorte de calme désespéré, plus déchirant à entendre qu'une plainte ; et l'inexorable conviction qui était en lui entrait brutalement en elle aussi, y éveillant une douleur âpre qui lui meurtrissait l'âme.

—Cela Catherine, je le dis à vous seuls parce que nous sommes de bien vieux amis et que j'ai en vous une absolue confiance... Et puis, il y a des moments où la force finit par manquer pour ne pas crier sa détresse, alors qu'on est sûr d'être écouté. Mais personne à cette heure ne doit rien savoir de l'aveu que je vous ai fait. A quoi servirait qu'ils sussent tous que je suis un condamné à mort ? J'ai votre promesse, Catherine ?

Gravement, elle dit, et ses lèvres tremblaient :

—Vous l'avez, Yves. Mais je crois fermement que vous êtes mauvais juge de l'état de votre santé, parce que vos inquiétudes au sujet d'Arlette ne vous laissent pas toute votre clairvoyance. Quoi qu'il arrive, je vous jure, comme mon frère l'a dit, qu'Arlette sera notre enfant. Soyez sûr que jamais nous ne la considérerons autrement. Que cette idée vous rende, s'il est possible, votre peine un peu moins lourde.

—Merci ! fit-il presque bas. Quel cœur vous avez, Catherine !

—Pourquoi ? Parce que j'aime votre enfant qui me donne l'illusion d'avoir, moi aussi, comme les autres femmes, un jeune être à chérir, avec tout ce que mon vieux cœur contient de tendresse sans objet ? Ah ! mon ami, ne me sachez pas gré d'aimer votre Arlette ! Elle m'a fait plus de bien que je ne lui en ferai jamais !

Elle s'arrêta brusquement, la voix étouffée.

Une flamme secrète transfigurait l'expression de cette grande figure énergique et laide.

Peut-être, en ce moment, eut-il l'intuition de ce que cette femme aurait pu être pour lui, s'il l'avait voulu. Peut-être eut-il la vision confuse de ce que serait devenu son foyer dévasté, si Catherine Malouzec y était entrée jadis, pour remplacer la jeune femme morte. Mais il n'eut pas un mot qui trahît la pensée jaillie obscurément en lui ; et, en silence, ils se séparèrent.

Le brouillard était devenu plus intense encore ; et les rares passants apparaissaient comme des silhouettes fugitives dans la brume épaisse. Devant l'hôtel Le Bihan, un groupe se tenait, faiblement éclairé par les globes lumineux de la porte d'entrée, et un bruit de voix s'en échappait. En approchant le docteur distingua des visages connus ; sur tous était le même air de consternation. Il interrogeai le cœur battant à larges coups dans la poitrine :

—Qu'y a-t-il donc ?

—Ah ! c'est vous, docteur ?... Une mauvaise nouvelle, ce soir... La banque Le Goanec a suspendu ses payements...

—Cela est certain ?

—Mais oui, par malheur. Kergorian était à Quimper aujourd'hui ; et c'était une agitation dans toute la ville !!! Le Goanec est en fuite. Il était parti ouvertement hier matin et n'a pas reparu... Il y a beaucoup de victimes. Le Goanec était un véritable hypocrite.. Il passait pour un dévot s'il en fût, et il tripotait ferme avec les fonds de ses clients...

Yves Morgane n'écoutait plus... A quoi bon les renseignements qu'on pourrait lui donner maintenant ? Il ne lui était plus possible de douter. Le malheur s'était abattu sur lui, tellement imprévu, qu'il en gardait encore l'impression confuse de se mouvoir dans un cauchemar, alors que, cependant, la certitude venait d'entrer en lui avec une impitoyable netteté, qu'elle était vraie, cette ruine d'Arlette, affreusement vraie !

Machinalement, il répondit quelques phrases à celui qui venait de lui parler serra au hasard les mains qui se tendaient vers la sienne, et dans la nuit embrumée, il s'éloigna, allant droit devant lui, l'âme écrasée, envahie par le désir lâche d'en finir avec cette vie mauvaise qui venait de le vaincre une fois de plus...

Mais ses pas inconcients le ramenèrent devant sa maison. Personne. dans cette demeure, ne devait savoir qu'elle nouvelle et saignante blessure il portait en lui Les phrases de condoléance banale que Mme Morgane aurait peut-être cru devoir lui adresser lui étaient odieuses à l'avance, car il savait quelles seraient mensongères La ruine d'Arlette n'inspirerait aucune pitié vraie à sa belle-mère.

Avec un soin instinctif, il ouvrit silencieusement la porte, désireux d'échapper en ce moment à un rapprochement même fugitif avec elle. Mais l'oreille attentive d'Arlette avait perçu le bruit léger de la porte ; et, traversant le vestibule, elle courut à lui.

(*A suivre.*)

—Chevaux àvendre, s'adresser à nos bureaux

—Deux maisons à louer. S'adresser à madame Genthon, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Municipalite de Montcalm

Onzième séance du conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier ce deuxième jour de Décembre 1908.

Présents : William Fraser, préfet, Eugène Cartier, Gaspard Bérard, Harry Franks, Onésime Bordeleau, Joseph Saurette et Georges Beaupré, conseillers.

Franks-Saurette. Que le préfet M. Wm Fraser reçoive la somme de $75 pour ses services comme préfet pour l'année 1908. Adopté.

Bérard-Franks. Que le rôle d'évaluation pour l'année 1909 soit adopté et que les honoraires des deux évaluateurs soient payés pour le montant de $125 chacun. Adopté.

Bérard-Beaupré. Que les taxes sur le No 623 du Rôle de Collection pour 1908 soit collecté sur une base d'évaluation de $25 au lieu de $100 de l'âcre. Adopté.

Bérard-Cartier. Que le procès-verbal de l'audition des livres et des comptes montrant l'état financier de la Municipalité jusqu'au premier novembre soit publié en considération des clauses 9 et 10 du Chapitre 37 des Actes du Manitoba pour 1908 en affichant le rapport sur la porte de la Salle Municipale à Letellier à l'office du Secrétaire-Trésorier et dans les places publiques comme au Bureau de Poste de Letellier et celui de St-Jean-Baptiste. Adopté.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'à la prochaine assemblée j'introduirai un règlement concernant l'ouverture et la clôture des chemins du long des lots de Rivières 134-137. J. Saurette. Adopté.

Bérard-Cartier. Que le rapport du comité des finances soit adopté. Adopté.
